

**Département des
HAUTES-ALPES**
**Arrondissement
de BRIANCON**

MAIRIE DE VILLARD SAINT PANCRACE
**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance Ordinaire du 24 mai 2022

Date de la

Convocation :

19 mai 2022

Date d’Affichage :

25 mai 2022

Objet : Délibération n° 2022-071

**Autorisation d’occupation du Domaine Public Communal DP00518322H0020,
M. BRETTE Gérard.**

**L’an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre mai à vingt heures trente,
le Conseil Municipal s’est réuni en séance ordinaire à
la Mairie sous la présidence de M. FINE Sébastien, Maire.**

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 12 – Nombre de pouvoirs : 2

**Étaient présents : MM. ARNAUD Cyril, ARNAUD Patricia, CORDIER Georges, COULOM Nicolas,
FAURE BRAC Christian, FINE Sébastien, GRANET Céline, GUIGUES Véronique, MASSON Jean-
Pierre, MOYA Nadine, PONS Nicolas, ROUX Catherine.**

**Étaient représentés : Mme AUGIER Laetitia par Mme ROUX Catherine, M. LAURENT Sylvain par M
ARNAUD Cyril.**

Absente excusée : Mme ROMAN Leslie.

Mme GRANET Céline a été élue secrétaire de séance.

VU la demande d’occupation du domaine public déposée par M. BRETTE Gérard
pour un projet de reconstruction des escaliers existants (accès cave et logement) pour sa
maison située au n° 1 impasse des Frênes, parcelle cadastrée n° 141 de la section AB,

VU la demande préalable de travaux n° DP00518322H0020 déposée à cet effet,

CONSIDERANT que ce projet se fera dans l’emprise de l’occupation du domaine
public existant,

VU l’avis favorable de la commission «Travaux-Urbanisme»,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l’unanimité :

- **DONNE** un avis favorable pour l’occupation du domaine public communal
conformément à la demande susvisée.

- **DIT** que la présente autorisation fera l’objet d’un arrêté du Maire après
obtention de l’autorisation d’urbanisme sus visée.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE